

Affaire Bin Loudane: des peines allant de l'acquittement à 8 ans de prison

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-03-2008 11:08:58

La Chambre criminelle près la Cour d'Appel de Casablanca a condamné, mercredi soir, huit personnes poursuivies dans le cadre de l'affaire Chérif Bin Loudane à des peines de prison allant de 8 ans de prison ferme à 2 mois avec sursis et acquitté les neuf autres prévenus.

La Cour a, ainsi, condamné Mohamed Kharraz, alias Chérif Bin Loudane à 8 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500.000 DH. La Cour a également ordonné la saisie, en faveur de l'Etat, de 5,2 millions DH de la fortune du mis en cause.

La Cour a prononcé la peine de 6 ans de prison ferme et une amende de 300.000 DH à l'encontre de Abdeslam Ayad et ordonné la saisie de 3 millions DH. Aziz Kharraz, frère du premier prévenu, a été condamné à 5 ans de prison ferme, à une amende de 100.000 DH et à la saisie de 280.000 DH en faveur de l'Etat.

Abdelaziz Izzou a été condamné à 2 ans de prison dont 1 an et demi ferme, à une amende de 5.000 DH et à la saisie de 700.000 DH en faveur de l'Etat.

La Cour a condamné Al Habar Aqa, Mustapha Gharib et Mustapha Khlioui à une peine de prison équivalente à la période passée en détention et à une amende de 2.000 DH chacun, et ordonné la saisie de la somme de 100.000 DH pour le premier, de 52.027 DH pour le deuxième et de 140.000 DH pour le troisième.

Mohamed Moussaid a été condamné à une peine de 2 mois de prison avec sursis, à une amende de 1.000 DH et à la saisie de 4.000 DH.

La Cour a, en outre, acquitté Youssef Alami Lahlimi, Farid Al Hachimi, Samir Laili, Abdelkader Safri, Nouredine Boulaghoul, Abdelmoula Tetouani, Nouredine Zmar, Mustapha Boukhlifi et Mohamed Tribek.

Les 17 mis en cause, dont huit comparaissent en état de liberté, étaient poursuivis dans cette affaire, chacun en ce qui le concerne, pour "trafic international de stupéfiants et participation, corruption, abus de pouvoir, incitation à l'immigration clandestine et non-dénonciation".-(MAP)-.

MAP